

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ NÉGOCIÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE MUSEE-FORUM / BIBLIOTHEQUE A AURIGNAC

1- Identification de la collectivité qui passe le marché : commune d'Aurignac, 31420.

2 – Personne responsable du marché : Monsieur le Maire d'Aurignac

Adresse : hôtel de ville, 31420 Aurignac – Téléphone : 05.61.98.90.08 – Télécopieur : 05.61.98.71.33.

3 – Objet du marché : missions de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un ensemble musée-forum/bibliothèque.

3.1 – Contenu des missions :

Mission de base au sens du décret n° 93 1268 du 29/11/1993 et éventuelles missions complémentaires : muséographie, mobilier, OPC...

3.2 – Type de marché : services Catégorie : 12.

4 – Lieu d'exécution : Aurignac - RD 52

5 – Caractéristiques principales :

Le futur bâtiment est un musée/bibliothèque à toute proximité du centre ville qui doit être spécialement conçu pour la découverte, l'apprentissage, la délectation, l'érudition, l'étude, le débat, la détente.

Outre la consultation et le prêt de livres, il y sera mené des activités, de présentations de collections de recherche, d'animation, et de sensibilisation liées :

- à la préhistoire (période de l'Aurignacien, il y a 30 000 ans),
- à l'histoire de la préhistoire et de la construction des sciences depuis deux siècles,
- enfin à l'histoire de la cité médiévale d'Aurignac.

Les renseignements ci-dessous pourront varier jusqu'à la mise au point du programme détaillé et ne sauraient engager le maître d'ouvrage à ce stade :

- SU : 655 m² soit SDO : 860 m²
- Coût prévisionnel travaux (valeur mai 2006), comprenant constructions, VRD et mobilier : 970 000 € HT
- Coût prévisionnel muséographie et signalétique pédagogique : 180 000 € HT
- La conception du bâtiment devra respecter une démarche développement durable

La contrainte budgétaire exige pragmatisme et bon sens, polyvalence d'un certain nombre d'espaces et de matériel, souplesse, imagination et respect de critères de protection de l'environnement.

6 – Prestations divisées en lots : non.

7 – Date prévisionnelle de début des prestations : octobre 2006.

8 – Type de procédure : Procédure négociée spécifique dans les conditions fixées par les articles 35-I-2 et 74 du Code des Marchés Publics.

Sélection à deux tours avec présélection de candidats admis à négocier désignés par le maître d'ouvrage après avis d'un jury sur examen des références compétences et moyens.

Ils seront invités à visiter le site et recevront un dossier de consultation comprenant en particulier le programme décrivant les objectifs et les enjeux de l'opération.

Le maître d'ouvrage effectuera le choix de l'équipe attributaire sur la base de la production d'une note méthodologique et d'une proposition d'honoraires après négociation avec les candidats lors d'une audition avec la PRM assistée d'un comité technique

Tous les candidats seront informés individuellement de la suite donnée à leur candidature.

9 – Forme juridique que devra revêtir le groupement : groupement solidaire dont le mandataire sera obligatoirement l'architecte.

10 – Conditions de participation : La consultation est ouverte aux équipes regroupant en leur sein l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de l'ouvrage : architecturale (au moins un architecte, mandataire du groupement), muséographique, technique (un ou plusieurs bureaux d'études représentant tous les corps d'état) et économique.

10.1 – Situation juridique économique et financière :

Pour les groupements, une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par les cotraitants (possibilité utiliser le formulaire DC 4 - cf www.finances.gouv.fr) ;

Pour chaque membre du groupement :

- s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- une déclaration sur l'honneur que le candidat ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir aux marchés publics.
- pour attester de leur situation, les membres peuvent utiliser le formulaire DC 5 cf www.finances.gouv.fr.

10.2 – Référence professionnelle et capacité technique :

- Une note de présentation de l'équipe affectée à cette mission où seront précisés les membres de l'équipe avec leurs fonctions, leur qualification (titres et expériences) à laquelle seront joints leurs justificatifs d'expérience professionnelle (attestation de l'inscription à l'ordre des architectes, ou règles d'effet équivalent ; immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou équivalent) et d'éventuels certificats de capacité délivrés par des maîtres d'ouvrages ;
- La liste des moyens humains et matériels de chaque membre du groupement ;
- Les références dans le domaine architectural et muséographique sous la forme de deux supports cartonnés maximum A3 où figureront des photographies significatives de réalisation de moins de dix ans concernant des opérations de nature et de complexité comparable à celles de l'objet du concours. Pour chaque projet présenté (à côté de la ou des photos correspondantes), le nom du maître d'ouvrage, le coût des travaux, les noms des membres de l'équipe candidate qui est intervenue, éventuellement en association (le préciser) ;
- Les références récentes dans le domaine technique sous forme d'un cahier de cinq feuilles recto verso maximum de format A4 correspondant à des opérations de nature et de complexité comparables à celles de l'objet de ce marché et, pour chaque projet présenté, les noms des maîtres d'ouvrage, de l'équipe de maîtrise d'oeuvre et le coût des travaux ;
- Une lettre de motivation (1 feuille recto verso maximum) exposant les raisons de l'intérêt porté à cette opération et les éléments qui qualifient l'équipe pour la réaliser.

11 – Sélection des candidatures :

11.1 – Critères de sélection des candidatures : compétences, références et moyens adaptés.

Les candidats seront sélectionnés au regard des critères suivants présentés par ordre de priorité décroissant

- Pertinence de la lettre de motivation
- Capacité juridique et financière
- Qualité et adaptation des références à l'objet de l'opération
- Moyens humains et techniques

11.2 – Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5

11.3 – Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3

12 – Critères d'attribution :

Les critères d'attribution suite à la négociation avec les candidats retenus seront les suivants :

- qualité de la méthodologie retenue par l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour réaliser la mission démontrant la bonne appréhension de l'opération
- qualité des moyens mis en oeuvre pour réaliser l'opération
- prix des honoraires proposés

13 – Délais et dates limites

13.1 - Date limite de réception des candidatures :

La date et l'heure limites de réception des candidatures sont fixées au **30 juin 2006**, à 16h30. Les plis contenant le dossier de candidature seront cachetés et comporteront la mention « *marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un ensemble musée-bibliothèque* ». Ils devront être remis contre récépissé aux jours et horaires d'ouverture de la mairie (soit 8h30 à 12 heures et 13h30 à 17h 30 du lundi au vendredi,

fermeture à 16h30 le vendredi) ou parvenir en mairie avant les dates et heure limites indiquées ci-dessus. Les candidatures transmises par voie électronique ne sont pas acceptées.

13.2 – Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter une offre aux candidats sélectionnés : 12 juillet 2006

13.3– Date limite de réception des offres : 17 août 2006

13.4 – Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

14 – Autres renseignements : s'adresser à Nathalie Rouquerol mairie 31420 AURIGNAC 05.61.98.90.08, fax : 05.61.98.71.33, nr@aurignacien.com

15 – Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 mai 2006